

Circulaire Gotton

le peuple obtienne la vie à bon marché, c'est la première justice, le premier devoir d'un gouvernement républicain.

Je demanderais la liberté de conscience et des cultes qui consacrent toutes les autres.

En un mot, je serais pour toutes les libertés contre tous les abus dont la répression légitime, naturelle, appartenait à un jour populaire.

Au nom de l'égalité, je demanderais en fait d'impôts, d'octrois et de douanes, il n'y ait pas toujours des privilèges réservés et des opprimés. Je demanderais d'une répartition équitable des charges de la société, d'un impôt simplifié, progressif, proportionnel, fût-il établi.



Aux Electeurs du Département du Rhône.

CONCITOYENS,

Plusieurs Clubs et Comités électoraux démocratiques ont inscrit mon nom sur la liste des citoyens désignés au choix du peuple pour l'Assemblée nationale ; Je n'avais ni désiré, ni sollicité une telle marque d'estime et de confiance. La députation qui autrefois n'était qu'un honneur, devenant dans la situation présente un honneur et un devoir de patriotisme, qui peut n'être pas sans danger, cette dernière considération me détermine : républicain d'ancienne date, j'accepte la candidature.

A ceux qui ne me connaissent pas je dois dire qui je suis.

A ceux qui me connaissent je dois exposer les principes qui m'ont toujours guidé, et qui régleront encore ma conduite dans la circonstance présente.

Ami du peuple de la veille, défenseur persévérant de ses droits durant dix-huit années de lutttes dans les rangs de l'opposition radicale, je n'ai rien à oublier, rien à apprendre pour être son ami du lendemain.

Ma vie jusqu'à ce jour, je le dis hautement, a été une carrière de travail et d'indépendance : depuis 1834 elle a été partagée entre les études, les devoirs de ma profession, et la discussion dans la presse des questions politiques et sociales dont la solution est demandée à la Constituante.

Mes tendances, mes convictions sont aujourd'hui ce qu'elles étaient hier ; si j'étais investi du mandat populaire, je réclamerais l'application dans son sens le plus large, le plus vrai, de notre généreuse devise : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

AU NOM DE LA LIBERTÉ, je demanderais pour le commerce l'affranchissement, la destruction des entraves, des chaînes qui retiennent ou paralysent son essor; je demanderais l'abolition des droits iniques qui pèsent sur les substances, sur les productions alimentaires, sur les objets de nécessité première: il faut enfin que le peuple obtienne la vie à bon marché, c'est la première justice, le premier devoir d'un gouvernement républicain.

Je demanderais la liberté de conscience et des cultes qui consacre toutes les autres; la liberté de la pensée, de la parole, de la presse, de l'enseignement.....

En un mot, je serais pour toutes les libertés contre tous les abus dont la répression légitime, naturelle, appartiendrait à un juri populaire.

AU NOM DE L'ÉGALITÉ, je demanderais qu'en fait d'impôts, d'octrois et de douanes, il n'y eut pas toujours des privilégiés, des proscrits et des opprimés. Je demanderais qu'une répartition équitable des charges de la société, qu'un impôt somptuaire, progressif, proportionnel, fussent établis.

Je demanderais une éducation nationale, commune, gratuite et obligatoire pour tous, permettant à toutes les aptitudes, à toutes les intelligences de se faire jour et de grandir. Réclamant pour tous le droit au travail, je soutiendrais le droit de tous au bien-être matériel.

AU NOM DE LA FRATERNITÉ, je défendrais la famille, la propriété, si elles venaient à être menacées. Un respect profond, absolu, est dû à tous les sentiments naturels, à tous les intérêts légitimes qui ne sont pas en opposition avec le principe démocratique et républicain.

Un des membres les plus illustres du gouvernement provisoire l'a dit: « La mission de la République actuelle est non pas de bouleverser et de détruire, mais d'édifier et d'organiser. » Cette croyance est la mienne; maintenant, en peu de mots, voici mes doctrines:

La République avec toutes ses conséquences politiques et sociales; point de République aristocratique, oligarchique ou bourgeoise. Dans ces États, la faveur, l'intrigue, la fortune, usurpent la place du talent, de la liberté et de la justice; le droit de propriété n'y est pas garanti dans les travailleurs pauvres qui n'ont que leur intelligence ou leurs bras.

Je veux une République largement, franchement démocratique, où toutes les classes de citoyens se confondent dans l'unité du peuple, où il n'existe que des frères soumis à la commune loi du travail, du droit de propriété qui en est la conséquence immédiate, universelle.

Je veux une République fondant la liberté sur l'ordre, la moralité, l'accord

volontaire, la libre association, la solidarité des intérêts. Alors, seulement, la République sera le pouvoir de tous, s'exerçant dans l'intérêt de tous; elle accordera une protection constante, une assistance efficace à tous ses enfants, elle n'opprimera personne. La révolution de février sera en même temps une révolution politique et une révolution sociale.

Déjà la révolution politique est accomplie; la République existe; vouloir discuter la forme gouvernementale serait faire un appel à la guerre civile.

La révolution sociale va commencer; des changements essentiels, radicaux, sont nécessaires pour améliorer la position des classes ouvrières. Trop souvent, il m'a été donné par ma profession, par mes rapports incessants avec le peuple, de me convaincre de la nécessité des modifications à établir; trop souvent, j'ai observé les vices, la misère, résultant de l'organisation actuelle.

Mais que la question politique ne fasse pas oublier que, si la condition des ouvriers dans nos cités mérite une attention sérieuse, il existe aussi dans nos campagnes des citoyens utiles qui souffrent sans se plaindre, auxquels la patrie doit songer.

Le laboureur qui travaille douze à quatorze heures par jour, est incapable souvent, malgré ses fatigues, ses privations, de nourrir et d'élever sa famille: ses enfants l'abandonnent, espérant trouver dans les villes un salaire plus élevé et de moindres souffrances.

Un pareil état de choses est-il tolérable indéfiniment? le temps n'est-il pas venu de fonder les institutions qui manquent à notre système agricole?

Qui parera, sinon l'agriculture, aux désastres qui frappent la patrie dans les moments de crises industrielles?

On établit des banques pour le commerce, des comptoirs analogues ne sont-ils pas indispensables en faveur des habitants ruraux?....

Pour donner une impulsion nouvelle à cette noble source de la richesse publique, il faut créer des conseils généraux compétents, organiser l'enseignement pratique, populaire de l'agriculture, modifier les lois hypothécaires, etc...

Parmi les réformes à opérer, parmi les mesures indiquées, les unes sont urgentes, demandent une solution immédiate, prochaine; les autres ne seront applicables qu'avec le temps, que dans le calme; elles seront la conséquence heureuse des transformations que la France régénérée doit subir. Vouloir tout accorder, ou tout obtenir dès la première heure, ne peut être que le projet d'un ennemi de la République.

Citoyens électeurs, ce n'est point une profession de foi que je fais ici, on sait

trop ce qu'elles valent : c'est un engagement que je contracte : je défendrai toujours , quoi qu'il advienne, les principes de justice et l'esprit de progrès qui seuls peuvent nous sauver de l'anarchie.

Vous connaissez mes doctrines, je les soumets ainsi que ma vie toute entière à une discussion rigoureuse. Il importe à la dignité, au salut de la République, que le peuple, juge souverain, puisse se prononcer avec pleine connaissance de cause.



A. POTTON,
Docteur en médecine.

Mais que la question politique ne l'asse pas oublier que, si la condition des ouvriers dans nos cités mérite une attention sérieuse, il existe aussi dans nos campagnes des citoyens mérités qui souffrent sans se plaindre, auxquels la patrie doit songer.

Le laboureur qui travaille douze à quatorze heures par jour, est incapable de vent, malgré ses fatigues, ses privations, de nourrir et d'élever sa famille : ses enfants l'abandonnent, espérant trouver dans les villes un salaire plus élevé et de moindres souffrances.

Un pareil état de choses est-il tolérable ? le temps n'est-il pas venu de fonder les institutions qui manderont à notre pays une agriculture...

Qui parera, sinon l'agriculture, aux crises industrielles ?

On établit des banques pour le commerce, des comptoirs analogues ne sont-ils pas indispensables en faveur des habitants ruraux ?...

Pour donner une impulsion nouvelle à cette noble source de la richesse publique, il faut créer des conseils généraux compétents, organiser l'enseignement primaire, populaire de l'agriculture, modifier les lois hypothécaires, etc...

Parmi les réformes à opérer, parmi les mesures indiquées, les unes sont urgentes, demandent une solution immédiate, prochaine ; les autres ne seront applicables qu'avec le temps, que dans le calme ; elles seront la conséquence naturelle des transformations que la France régénérée doit subir. Vouloir tout accomplir, ou tout obtenir dès la première heure, ne peut être que le projet d'un ennemi de la République.

Citoyens électeurs, ce n'est point une profession de foi que je fais ici, on sait